

## Procès Verbal du Conseil Municipal du 04/02/2021

**Présents :** Lydia PALAZZI VALLIER, Anne DEPREZ, Christophe VALLIER, Marc ROCHAS, Frédérique PUISSAT, Catherine DUSSART, Luc BENOIST, Guillaume BARDE, Gérard DALMASSO, Yann APPERE ;

**Absent :** Walter SIMONE

**Pouvoir :** Walter SIMONE à Luc BENOIST

**Secrétaire :** Frédérique PUISSAT

### Séance ouverte à 19h44, sous la présidence de Lydia PALAZZI VALLIER, Maire

#### 1) Approbation du PV du conseil municipal du 07/01/2021

Vote : Unanimité

#### 2) Election d'un nouvel adjoint

Madame Le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Yann APPERE de sa fonction de 1<sup>er</sup> adjoint en date du 4 janvier 2021 adressée à Monsieur le Préfet de l'Isère et acceptée le 26 janvier 2021.

Après avoir entendu la position de M. Yann APPERE, Madame Le Maire propose de procéder à l'élection d'un nouveau premier adjoint et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer :

- sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 27 mai 2020. Vote : Unanimité

- sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint. Les adjoints en place ayant refusé la place, il est convenu que le nouvel adjoint occupera le rang de 1<sup>er</sup> adjoint. Vote : Unanimité

- pour désigner un nouveau 1<sup>er</sup> adjoint à bulletin secret et à la majorité absolue

Mme Anne DEPREZ fait acte de candidature.

Mrs Marc ROCHAS et Christophe VALLIER sont désignés assesseurs, Frédérique PUISSAT, secrétaire

Déroulement du vote :

Nombre de bulletin : 11

Nombre de votants : 11

Nombre de bulletin blanc : 1

Mme Anne DEPREZ ayant obtenu 10 voix soit la majorité absolue, a été proclamée première adjointe au maire avec prise de fonction immédiate.

#### 3) Travaux 2021

- Information est donnée sur le rendez-vous avec le département et la famille Riondet qui s'est déroulé la semaine dernière.

- Information sur la vente du matériel de secours des Remontées Mécaniques à l'EPIC de Gresse en Vercors. Il est décidé d'attendre 1 an suite à la proposition de prix de rachat pour 1500€. La convention de prêt est donc reconduite un an.

- Suite à a demande d'un artisan d'entreposer son matériel provisoirement dans le hangar, Frédérique PUISSAT explique les enjeux d'un bâtiment subventionné par le département qui serait productif de revenus. La commune doit informer le Président du département de cette demande et avoir son autorisation.

#### Travaux sur le budget principal :

- Travaux sur le hangar, subvention du département

- Glissement de terrain au niveau du cimetière. En attente de l'intervention du CEREMA (bureau d'étude) pour carottage et suivi des fissures. Cout 10 000€ subvention par le département et l'état.

- Préau cours école : faire demande de subvention rapidement

- Eclairage de la salle des fêtes

- Amélioration du parc informatique du secrétariat. Passage Windows 10 non fait sur certain poste

- Abri bus au col de l'Arzelier : faire demande de subvention

Travaux sur le budget de l'eau et l'assainissement :  
- étude et travaux en cours sur la STEP et les réseaux

Divers : Installation fibre optique en cours  
Prévoir réunion du CCAS

**4) Questions diverses :**

- Installation d'une marquise au-dessus de la porte d'entrée de la mairie : demande à faire auprès des élèves de l'école d'architecture

**La séance est levée à 21h40**

Vu pour être affiché le 09/02/2021, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le 08 février 2021.

Le Maire,

Lydia PALAZZI VALLIER

